AAFP Cherbourg	**PROTOCOLE** **CONDUITE A TENIR EN L'ABSENCE D'UN USAGER**	*Création le 30/01/2023* *Version n° 1*

1° Objet et domaine d'application :

Conduite à tenir pour le personnel en l'absence de réponse chez un usager.

2° Responsabilités :

Applicable à l'ensemble du personnel et des stagiaires sous la responsabilité de la coordinatrice.

3° Principe et but :

S'assurer que personne n'est en danger et s'il y a danger, prendre les dispositions nécessaires.

4° Modalités de réalisation :

Après avoir frappé ou sonné à plusieurs reprises et en l'absence de réponse :
• Appeler l'usager sur son téléphone en numéro masqué (#31#) • Selon la situation, faire un tour du quartier • Appeler la coordinatrice pour prévenir • La coordinatrice essaie de joindre l'usager puis sans réponse de sa part, autorise l'intervenante à partir ou alerte l'entourage • Après s'être assuré par tous les moyens que l'usager est susceptible d'être à l'intérieur, l'intervenante appelle les pompiers ou le SAMU avec l'accord de la coordinatrice Rappel numéro d'astreinte : 06 15 26 72 30

Diffusion le : 02/03/2023	Destinataires : L'équipe AAFP